

Propreté de Paris : Discours d'Anne Hidalgo devant le Conseil de Paris

Seul le prononcé fait foi.

« Mes chers collègues,

En mars 2017, je vous ai livré un premier bilan des actions du Plan de Renforcement de la Propreté, et proposé des actions complémentaires afin de rendre notre ville plus propre et plus accueillante. Chaque jour, les équipes de la propreté de Paris se mobilisent pour relever ce défi majeur.

Dès 2014, nous avons engagé le saut qualitatif et quantitatif attendu par les citoyens. Car la propreté est un défi du quotidien, mais je le dis ici : c'est aussi un enjeu environnemental, social et culturel dont nous devons prendre toute la mesure.

Les transformations effectuées ces dernières années, d'une ampleur inédite, ont permis de proposer un service plus performant, conforté par le recrutement de plus de 200 éboueurs et de conducteurs supplémentaires.

Dotées de moyens mécaniques modernisés et renforcés, les équipes de propreté s'adaptent en permanence pour gagner en efficacité et en réactivité face aux mutations de l'espace public, mais aussi face aux usages des Parisiens et des visiteurs.

Mais nous le savons, nous devons aller plus loin encore. La tâche est rendue complexe par ceux qui ne respectent pas les règles, face à ceux qui ne respectent pas notre bien commun : les rues, les places, etc. Pour y faire face, nous devons avoir une approche plus déconcentrée, car c'est rue par rue, quartier par quartier, qu'il faut avoir des résultats.

Je le dis ici : si les Parisiens dans leur immense majorité aiment leur ville, une minorité la salit et nous empêche de profiter d'une ville propre. Il est nécessaire de davantage sanctionner ces personnes. L'association des usagers et la concertation avec les habitants sont devenus indispensables pour trouver les réponses les mieux adaptées.

Je veux insister sur ce point : nous assumons le recours toujours plus important à l'expertise citoyenne – car les citoyens nous aident aussi à trouver des solutions. Il convient aussi de responsabiliser les Parisiens, qui tous ont leur rôle à jouer pour maintenir propre leur cadre de vie.

C'est le sens des sept conférences citoyennes que nous avons organisées et de l'implication du Conseil Parisien de la jeunesse sur cette question, qui nous apportent des solutions nouvelles sur un sujet qui nous concerne tous. En notre nom à tous, je veux les remercier pour leur contribution d'une grande richesse.

Je salue également le travail mené par la Mission d'information et d'évaluation sous la présidence de Florence Berthout et avec comme rapporteur Eric Lejoindre. Le rapport, adopté à l'unanimité, montre que le sujet de la propreté mobilise heureusement au-delà des clivages politiques, même si la tentation de polémiquer n'est jamais loin.

Je veux donc vous présenter aujourd'hui les avancées réalisées et les initiatives que nous mettrons en œuvre cette année – qui répondent aux préconisations des citoyens et des élus.

D'abord, il s'agit de faire de la propreté de Paris l'affaire de tous. Tout le monde est d'accord sur ce point : rien de durable ne peut être entrepris sans le concours actif des citoyens. Tous doivent prendre conscience de l'importance que revêt la propreté de la ville et la responsabilité individuelle dans cette protection de notre environnement.

La transformation profonde qu'a connue l'espace public ces dernières années, qui voit les Parisiens l'investir et se l'approprier toujours davantage, est un atout formidable pour l'attrait de notre Ville et sa qualité de vie. D'ailleurs, les résultats en matière d'attractivité économique et de tourisme sont là, tangibles et réels. C'est un formidable levier pour impliquer les citoyens.

Cela passe par des campagnes de sensibilisation à la citoyenneté, des campagnes que nous allons aussi développer à l'école – comme le souligne tous les contributeurs. Nous allons amplifier nos actions dans le temps périscolaire et à l'occasion d'opérations de nettoyage participatif aux abords des écoles.

Nous allons pérenniser et amplifier la dynamique amorcée par « Paris fais toi belle » et la première édition du « Grand Nettoyage ». Une nouvelle journée du « Grand Nettoyage » sera organisée le 9 juin prochain, et aura été préparée par la mobilisation des écoles et des centres aérés les jours précédant. Nous voulons aussi créer dans chaque arrondissement de « Comités citoyens » chargés de repérer, d'alerter, de sensibiliser, en lien étroit avec les Maires d'arrondissement.

Comme nous le faisons en ce moment pour les rues Dejean, Poulet, Poissonniers, dans le 18e, je réunirai à chaque fois que c'est nécessaire tous les acteurs d'un quartier où se cumulent plusieurs problèmes liés à la propreté. Riverains, commerçants : toutes les bonnes volontés doivent se fédérer et co-construire des solutions concrètes. Les problèmes de propreté sont souvent le résultat d'autres problèmes que nous devons régler de façon concomitante.

Cette mobilisation collective, avec les Maires d'arrondissement, passe aussi par l'action des autres grands acteurs de l'espace public. Nous suivrons en cela les préconisations faites par la MIE et les conférences citoyennes, notamment pour responsabiliser les entreprises via des

Assises de l'écoconception. Nous signerons dans quelques semaines une charte parisienne avec le Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide (SNARR), et nous poursuivrons notre travail avec le RATP et la SNCF, car il est essentiel que ces entreprises avancent notamment sur la propreté du métro et des gares.

Il y a eu beaucoup trop de dérives, nous l'avons vu. Je pense notamment à des concessionnaires de la RATP, chargés de la propreté du métro, pris en train de déposer des sacs poubelles dans la rue, en dehors des heures de collecte. Nous avons sanctionné ces abus, notamment aux abords de la Gare du Nord.

Notre deuxième objectif est de renforcer nos moyens pour mieux nettoyer. Je veux remercier mon adjoint Mao Peninou, le secrétariat général et l'ensemble des services de la Ville de Paris pour leur mobilisation très importante.

Avec le plan de renforcement de la propreté, nous avons tenu à renforcer encore davantage le maillage de corbeilles de rue et de conteneurs sur les lieux festifs – qui était pourtant déjà très dense. C'est une réponse à celles et ceux qui veulent vivre la ville avec légèreté tout en étant responsables.

Mais il faut aller plus loin. Ainsi, nous allons développer de nouvelles poubelles plus efficaces. Il ne s'agit pas de remplacer toutes les corbeilles de rue existantes, mais d'en ajouter. Des poubelles qui ne laisseront plus les sacs plastiques voler au vent, qui seront plus grandes et plus pratiques. Nous allons aussi augmenter le nombre de sanisettes et d'urinoirs, un travail que nous avons déjà engagé avec l'entreprise gestionnaire ces trois dernières années.

Une autre priorité est de réduire le nombre de rats dans les rues de Paris. Nous avons ainsi adopté en 2017 un plan d'action à grande échelle, articulant prévention et traitement, et doté d'un budget de 1,5 million d'euros.

Il comporte notamment la multiplication des opérations de dératisation, la pose de grillages sur les grilles d'égouts, la réduction des déchets alimentaires sur l'espace public, le déploiement de pièges ou encore la sanction des personnes qui jettent de la nourriture dans les rues et les espaces verts. Un renforcement du nettoyage a également été mis en place. Plusieurs centaines de lieux ont été traités en 2017 et plusieurs centaines d'autres le sont aujourd'hui. Nous continuerons également les actions coup de poing lorsque c'est nécessaire.

Enfin, le renforcement des moyens humains et matériels des services chargés de lutter contre ce fléau, initié en 2017, s'amplifiera cette année avec le recrutement de personnels supplémentaires et l'acquisition de nouveaux véhicules et équipements. Je veux redire que chaque citoyen peut et doit participer à cette lutte au long cours en adoptant les bonnes pratiques et dans un esprit civique.

Nous devons aussi adapter notre organisation et nos méthodes d'intervention. La création d'un horaire de soirée pendant la période estivale, très bien accueillie par les riverains, a contribué à

la baisse des incivilités et à une amélioration réelle de l'état de propreté de certains quartiers. C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui l'extension de ces horaires saisonniers du 1er juin au 1er octobre 2018.

Nous allons aussi continuer à mieux coordonner l'action des services de la Ville. C'est un défi essentiel, complexe, mais nous allons le relever. Et je veux à nouveau remercier Mao Peninou pour son engagement. À cette fin, nous avons créé des équipes transverses qui sont à pied d'œuvre depuis novembre dernier pour intervenir sur 15 secteurs prioritaires. Ce dispositif sera étendu à tous les arrondissements cette année.

Nous allons aussi relancer le dispositif des coordonnateurs de l'espace public avec les Maires d'arrondissement, pour assurer cette transversalité à tous les niveaux et gagner en réactivité, notamment sur le traitement des espaces occupés par les personnes à la rue et les migrants.

Nous avons ainsi conclu deux marchés d'appui : un concernant les personnes à la rue et les migrants, l'autre concernant les objets encombrants et les sauvettes. Ces marchés renforcent les équipes municipales et permettent à nos agents de se concentrer sur leurs missions quotidiennes.

Par ailleurs, comme les membres de la MIE, je suis attachée à renforcer la proximité, notamment en lien avec les Maires d'arrondissement, qui disposeront d'une équipe mobile d'intervention rapide dédiée à la propreté. Une équipe supplémentaire.

Ma volonté est d'aller vers davantage de déconcentration, une déconcentration concrète et lucide. Nous partageons le constat, nous devons partager l'action. Cette déconcentration ne sera pas un marché de dupes, c'est un moyen concret d'améliorer nos résultats.

Mieux nettoyer, c'est disposer d'une flotte d'engins renforcée, modernisée et plus respectueuse de l'environnement. Nous donnons donc la priorité à l'achat de véhicules électriques, en encourageant les constructeurs à innover, ou en organisant des achats groupés à l'échelle européenne.

170 nouvelles laveuses et aspiratrices de trottoirs seront livrées d'ici juin 2018, dont 25 hybrides ou électriques, mais aussi des aspire-feuilles de plus petite capacité, de nouvelles bennes de collecte et deux tracteurs électriques. Cet effort d'investissement de 32 millions d'euros en 2018 ne connaît pas de précédent.

Nous gagnerons le pari de la propreté si nous savons aussi nous appuyer sur les femmes et les hommes qui font vivre ce service public au quotidien. Je veux bien sûr ici parler des agents du service public de la propreté. Nous devons encourager la reconnaissance de leur savoir-faire et de leur engagement, en améliorant la formation initiale et continue des agents de terrain, en renforçant l'encadrement intermédiaire. Nous nous sommes pleinement saisis des enjeux managériaux de la première direction ouvrière de Paris.

Le plan de renforcement de la propreté a notamment accru la capacité d'action des encadrants de proximité sur lesquels repose notamment l'animation effective des ateliers de propreté. Leur rôle est essentiel. Nous devons aussi conforter le positionnement des Techniciens des Services Opérationnels au sein des ateliers et encore mieux accompagner et former ces encadrants. Le plan de formation de la DPE nous le permet.

Je veux à nouveau remercier l'ensemble des agents municipaux : la qualité de leur travail comme l'attachement qu'ils lui portent est une source de fierté légitime pour eux, mais également pour nous tous qui sommes attachés au service public. La valorisation des métiers, la fidélisation au quartier, la diversité des missions, mais aussi l'acquisition de nouveaux matériels, sont autant de leviers qui permettront de lutter plus efficacement contre l'absentéisme.

Nous le savons, une part de l'absentéisme est liée aux difficiles conditions de travail. Une autre relève d'abus et c'est pourquoi nous avons accéléré la procédure disciplinaire pour lutter contre ce phénomène qui dessert autant la propreté de Paris que les relations d'équipe dans l'atelier.

Enfin, nous devons mieux sanctionner les personnes qui salissent l'espace public. Si, je le rappelle encore une fois, l'immense majorité des Parisiens respecte notre espace public, nous sommes tous témoins des actes d'incivilités de quelques uns, qui abiment l'image de Paris et perturbent notre vie quotidienne.

Je pense notamment aux encombrants. Il est par exemple inacceptable que des entreprises du bâtiment laissent leurs déchets sur la voie publique – alors même qu'elles facturent à leurs clients leur retrait. Je le dis clairement : dans ce domaine mon objectif est la tolérance zéro. Depuis juillet 2017 la DPE et la DPSP ont mis en place un dispositif de marquage des dépôts clandestins et nos enquêteurs sont à pied d'œuvre pour identifier leurs auteurs et les verbaliser – par une amende allant jusqu'à 1 500 euros. En 2017, 72 enquêtes ont déjà été réalisées.

Les conférences citoyennes ont rendu un avis clair sur ce sujet. Sensibiliser les Parisiens aux gestes citoyens n'est pas suffisant. Il faut verbaliser sans concession les personnes et les entreprises qui continuent à souiller notre espace public. C'est la méthode que nous avons adoptée en 2015 pour lutter contre le jet de mégots.

Nos agents sont aujourd'hui intransigeants sur ce sujet et plus de 21 700 PV ont été dressés en 2017, soit une hausse de 1203%. C'est la méthode que nous emploierons à nouveau cette année avec plusieurs campagnes de communication et la poursuite intense d'actions de verbalisation menées par la brigade de lutte contre les incivilités.

Mes chers collègues,

Les Parisiens l'ont bien compris : la propreté est l'affaire de tous. Elle est une priorité de cette mandature et un enjeu majeur pour préparer les grands rendez-vous de demain, qu'il s'agisse de l'attractivité de Paris ou du défi environnemental.

Je remercie à nouveau mon adjoint Mao Peninou, qui s'investit de manière exemplaire et déterminée sur cette question essentielle. Je remercie également chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué par leur travail et leur réflexion à faire progresser la propreté à Paris.

Les préconisations des uns et des autres ne resteront pas lettres mortes. Je m'engage à rendre compte régulièrement devant le Conseil de Paris de l'état d'avancement de cette ambition commune pour Paris. Nous serons pragmatiques. S'il faut revenir devant le Conseil de Paris pour prendre de nouvelles mesures, nous y reviendrons, et cela jusqu'à ce que ce problème soit réglé et que les résultats soient là.

Je vous remercie. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contacts presse : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61